

Comment fonctionne le système de prépaiement du compteur communicant ?

Notre réponse

Le compteur communicant en mode prépaiement fonctionne avec un système de **prépaiement des consommations** de gaz ou d'électricité **via internet ou un point de rechargement**. Vous pouvez donc **consommer de l'énergie selon le montant que vous rechargez** sur votre compteur.

Pour plus d'informations, voyez notre rubrique [Le rechargement du compteur à budget en mode prépaiement](#).

Pour plus d'informations sur la facturation avec le mode prépaiement, voyez notre rubrique [Les factures avec le compteur communicant en mode prépaiement](#).

Vous trouverez plus d'informations sur l'utilisation du compteur communicant en mode prépaiement dans les brochures d'Ores, disponibles dans l'onglet documents utiles.

Références légales

Documents type

Brochure: Votre compteur communicant en mode prépaiement gaz naturel – éditée par ORES – février 2022

Brochure: Votre compteur communicant en mode prépaiement électricité – éditée par ORES – février 2022

Date de mise à jour: Mercredi 01/06/22